

## LE NOUVEAU DROIT DU CAUTIONNEMENT ET LES GARANTIES À PREMIÈRE DEMANDE

27 JANVIER 2022

9H30 - 12H30

A DISTANCE

### PUBLIC

Entreprises et banques : chargés de relation clientèle, front, middle et back offices trade finance, attachés commerciaux, analystes, chefs de projets, chargés de marketing, contrat managers

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender le nouveau droit du cautionnement et les différentes problématiques et simplifications nées de cette nouveauté au regard des garanties à première demande.

### PROGRAMME

- **Introduction** : la réforme des sûretés par deux ordonnances du 15 septembre 2021
- **Objet de la réforme** : double, dans le code civil et dans le code de commerce
- Dates d'entrée en vigueur
- Les nouveautés du droit du cautionnement, ses simplifications et ses clarifications
- Distinction entre l'acte de cautionnement nouvelle formule et la garantie à première demande
- Cas pratiques

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et opérationnelle  
Supports de formation

### FORMATRICE

**LAURENCE KOOY**

### TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 300€ (T.T.C. 360 €)

Non membre

H.T. 360 € (T.T.C. 432 €)

